

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 28 octobre 1985

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE ET AUTRES LOIS CONNEXES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 24 octobre, de la motion de M^{me} McDougall: Que le projet de loi C-80, tendant à modifier la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accise et d'autres lois en conséquence, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir débattre ce matin le projet de loi C-80, qui découle de l'exposé budgétaire du 23 mai dernier. Le budget a été très néfaste pour les Canadiens à revenu faible ou moyen. Il a fait régresser de beaucoup l'économie canadienne et il compromet ses perspectives d'avenir.

Ce matin, je vais traiter surtout de questions budgétaires dans le secteur énergétique. Le budget prévoyait une hausse de la taxe d'accise sur l'essence qui serait de 2c. le litre le 3 septembre, et une autre de 1c. le litre le 1^{er} janvier 1987. Il y en aura maintenant une troisième puisque le gouvernement est revenu sur sa décision de désindexer les pensions de vieillesse. Tout en nous réjouissant qu'il ait changé d'avis là-dessus, le fait qu'il veuille augmenter ses recettes sur l'essence nous paraît fort injuste. Ainsi, le gouvernement donne d'une main et retire de l'autre, et ce sont les consommateurs qui en paient lourdement le prix. Il n'hésite pas à faire d'énormes cadeaux à de grosses sociétés pétrolières, par le biais de l'Accord de l'Ouest et de l'entente fiscale en faveur de Gulf. Il a débloqué des millions de dollars pour secourir des banques mal gérées dont la faillite a été provoquée par une multitude de mauvaises créances. Et pour mieux donner, le gouvernement prend aux consommateurs.

Depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement, les consommateurs ont subi de nombreuses hausses de taxes. Après avoir tenté de soutirer de l'argent aux personnes âgées, il a dû reculer, mais il n'a pas trouvé mieux que d'en faire payer le prix non pas aux grosses entreprises, mais bien aux consommateurs à qui l'essence coûtera maintenant plus cher. Ces derniers vont donc payer au-delà de leurs moyens à cause du manque de clairvoyance du gouvernement. Il leur avait promis qu'ils profiteraient de la déréglementation des prix, alors qu'il n'en est rien. Le prix du pétrole baisse partout sauf au Canada. Grâce à la générosité dont le gouvernement fait preuve, les consommateurs canadiens n'en finissent pas de voir augmenter les impôts.

Je vais, en rappelant certaines des choses que le gouvernement a dites ou laissé entendre, faire ressortir son incohérence, son ambivalence et sa totale indifférence. Lors d'une réunion tenue à la fin de janvier, les ministres de l'Énergie étaient convenus qu'il fallait permettre aux sociétés ayant des activités au Canada de négocier leurs propres ententes avec les importateurs américains sans attendre que le gouvernement fédéral approuve les prix à l'exportation. La ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) avait alors qualifié ce relâchement du contrôle des prix par le gouvernement fédéral de mesure importante qui tendait vers la déréglementation ultime de la formule employée pour l'établissement des prix et la mise en marché du brut canadien. Elle ajoutait qu'il était impossible de prévoir quels seraient les effets sur les prix à la consommation d'une nouvelle politique d'établissement des prix dans le secteur énergétique. Elle était donc prête à s'engager dans un programme de déréglementation sans avoir la moindre idée de son incidence sur le prix de l'énergie au Canada. Jamais le gouvernement ne s'est montré par la suite préoccupé des conséquences de cette mesure sur le prix de l'énergie. Pourquoi la ministre a-t-elle accepté la déréglementation si elle en ignorait parfaitement les conséquences? Il est absurde qu'elle l'ait acceptée.

• (1110)

En avril, un spécialiste des questions énergétiques auprès de l'Association des consommateurs du Canada déclarait que les consommateurs pouvaient s'attendre à une importante augmentation du prix de l'essence après le 1^{er} juin, date de la déréglementation. Il s'agissait de Bruce Wilson, président du comité de l'énergie à l'Association. On a dit au gouvernement et à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources que les dirigeants des sociétés pétrolières admettaient, à regret, que les réductions d'impôt n'entraîneraient pas une baisse des prix à la pompe.

Austin Torrell, de Produits Gulf Canada, déclarait que le prix de l'essence dépendait en grande partie du prix du brut. Il ajoutait: «En tant que raffineurs et vendeurs de produits pétroliers, nous n'entrevoions aucun changement du prix de l'essence au détail du fait de ces diminutions d'impôts, à moins que le brut ne baisse.» Il y a eu une baisse du brut au niveau international. Le prix de détail des produits pétroliers a baissé partout, sauf au Canada.

Pourquoi cela? Pourquoi les sociétés pétrolières n'ont-elles pas fait profiter les consommateurs de ces baisses du brut? Il est évident que les producteurs pensent avoir l'appui du gouvernement conservateur d'Ottawa et qu'il n'y aura pas de conséquences si l'on impose le prix maximum aux consommateurs. Il s'agit d'un geste insensible, regrettable et stérile pour le gouvernement, comme il est en train de s'en apercevoir.